

# Mag'in France

DONNER DU SENS À SES ACHATS

**n°3**  
NOUVEAU

**Le Cuir**  
UNE FILIÈRE QUI (SE) BOUGE

**La Mode in France**  
FOULE LES PAVÉS DE PARIS



**5 QUESTIONS À...**

## CES ENTREPRENEURS QUI FONT LE MADE IN FRANCE

**SPÉCIAL**  
**RENTÉE DES CLASSES**  
**Pas plus cher si vous**  
**achetez français !**

Les beaux souliers français **TRADITION**  
Le Tour de France de la Camif **INNOVATION**  
Tous au bureau ! **DÉCO**



M 04728 - 3 - F: 5,90 € - RD







# CONSEIL NATIONAL DU CUIR Entre mise au point & coup de gueule

ORGANISATION PROFESSIONNELLE, LE CONSEIL NATIONAL DU CUIR REGROUPE PAS MOINS DE DIX-NEUF FÉDÉRATIONS DU SECTEUR DU CUIR ET REPRÉSENTE AINSI L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR. AUTANT DIRE QUE SON PRÉSIDENT PÈSE UN CERTAIN POIDS ET QUE CE DISCRET CNC POSSÈDE UN VRAI POUVOIR SUR LES PLANS POLITIQUE ET LOBBYISTE.

**Q**ui mieux que le président du CNC pour parler du CNC ? Malgré un emploi du temps chargé, j'ai eu droit à plus d'une heure de conversation téléphonique avec un personnage qui ne mâche pas ses mots et dit ce qu'il pense et souvent ce qu'il espère. Frank Boehly est au Conseil depuis de nombreuses années, gravissant peu à peu les échelons pour en être le président depuis la fin 2014. Également président de la Fédération des Enseignes de la Chaussure, il connaît parfaitement tous les rouages

de la vaste filière du cuir qui va de l'élevage à la distribution en passant par la transformation de la matière et la fabrication de produits finis. À ce titre, le CNC a un triple rôle : animer les fédérations adhérentes, promouvoir l'excellence de la filière et représenter la formation auprès des pouvoirs publics. C'est que les enjeux sont importants, financiers, économiques et sociaux. Jugez plutôt, plus de 15 milliards de chiffre d'affaires par an sur l'ensemble de la filière dont plus de 60 % à l'export, que ce soit en cuirs bruts, en petite

et grande maroquinerie et bien sûr en chaussures. La filière est le troisième exportateur mondial de peaux brutes, notamment pour les cuirs de grande qualité, même si cela reste le principal cheval de bataille du CNC pour augmenter encore et toujours la qualité des peaux françaises. La France est le troisième exportateur mondial d'articles de maroquinerie et les grandes enseignes du luxe sont à ce titre les plus belles vitrines que l'on puisse souhaiter pour promouvoir l'excellence de nos savoir-faire sur l'ensemble de la filière. Des chiffres,



Aucune vache n'est élevée en France pour sa peau. Les tanneries ne sont que des outils de recyclage.



encore des chiffres, pour mieux comprendre son importance dans notre économie. Plus de 8 000 entreprises appartiennent à cette filière, ce qui représente plus de 70 000 salariés directs qui participent aux 9,3 milliards d'euros d'exportation, un chiffre en hausse d'année en année. Malgré ces résultats, la filière cuir est confrontée à de nombreuses difficultés comme l'a souligné de manière forte et directe son président lors de l'interview.

**On entend parler de cuir végétal et autre cuir végan, qu'en est-il de ces appellations ?**

Ça commence fort ! Il faut savoir que le mot cuir est encadré par un décret de 2010 et qu'il concerne uniquement la matière obtenue de la peau animale transformée pour être imputrescible. On ne peut donc pas utiliser légalement le mot cuir pour toute matière qui ne serait pas issue de la peau animale.

**Et le cuir végétal ?**

Encore une fois, c'est un abus de langage répréhensible au vu de la loi lorsqu'il s'agit de matière issue de pulpe de fruit. Le vrai terme cuir végétal existe bien car c'est la plus

*“Depuis 2010, le mot cuir est protégé par décret et nous entendons faire respecter la loi”*

ancienne forme de transformation des peaux animales dans des bains avec des tanins végétaux. L'expression a donc été illégalement détournée pour surfer sur des principes liés à la protection animale ou de protection de l'environnement.

**Le cuir végan est donc une hérésie ?**

Tout à fait, puisque le véganisme exclut tout produit issu des animaux. Nous sommes très soucieux de ces détournements de terme par les professionnels de la communication, du marketing et par la presse. Depuis 2010, il y a un décret pour protéger le mot cuir et on entend bien le faire appliquer et faire respecter la loi.

**On associe souvent le cuir à la maltraitance animale ?**

Faux, archi faux. En France,

il n'y a aucun animal élevé pour sa peau. Les animaux sont élevés pour le lait et la viande, jamais pour la peau qui, à la fin, ne représente jamais plus de 10 % de la valeur totale. Nous associer à cela est une ignominie surtout lorsque l'on sait qu'au contraire, nous sommes les premiers à vouloir que l'animal se porte bien tout au long de sa vie d'élevage.

**Pour quelle raison ?**

La qualité de la peau est primordiale pour notre filière et, malheureusement, elle ne peut être constatée qu'au moment du tannage. Entre les blessures dues aux barbelés, les conditions d'hygiène dans les étables ou les attaques de la teigne, les peaux subissent des dégâts irréremédiables qui les rendent impropres à la fabrication de produits finis de qualité. Depuis des années,

Les métiers de la filière sont nombreux ; certains débouchent directement vers les secteurs du luxe.

notre rôle est justement d'intervenir auprès des éleveurs pour les sensibiliser aux conditions de vie de l'animal. Plus l'animal est bien soigné et plus la peau sera saine et de qualité. Nous sommes donc très loin de la maltraitance que l'on condamne fermement par ailleurs.

**Renouer avec la qualité est un processus long ?**

Évidemment, on ne change pas facilement de mauvaises habitudes. Mais nous sommes là pour conseiller, pas pour condamner. Nous avons investi plus de 12 millions d'euros dans l'achat de vaccins contre la teigne, l'information aux éleveurs et la divulgation des bonnes pratiques auprès des nouveaux entrepreneurs comme des anciens.

**La filière cuir peut être considérée comme une filière de recyclage ?**

C'est effectivement notre position. Après l'abattage pour la viande, la peau et la carcasse seraient irrémédiablement vouées à la destruction pure et simple. Nous recyclons toutes les peaux

qui sont ensuite triées par type et par qualité selon les besoins des entreprises de transformation en produits finis.

**La formation semble avoir un aspect prioritaire dans vos actions ?**

Il faut à tout prix réhabiliter les métiers liés à notre filière et notamment la main-d'œuvre qualifiée, cet artisanat qui a fait la renommée des grandes enseignes du luxe par exemple. Nous sommes très présents sur des salons comme celui de l'Étudiant, celui de l'Agriculture ou le salon Révélation pour privilégier ce retour à des métiers de main-d'œuvre hautement qualifiée. Nous encadrons neuf CAP, onze Bac

Pro, dix-sept formations en Bac +2, douze Bac +5 sans parler de la formation continue.

**Et vos combats de demain ?**

Ils restent sur la formation car nous avons encore en France des savoir-faire exceptionnels qu'il faut transmettre. Il y a des débouchés pour les jeunes et nous sommes là pour aider les jeunes entrepreneurs. Faire protéger le mot cuir par un décret est un premier pas, nous souhaitons aller encore plus loin pour que cette filière en partie de recyclage reste aussi celle de l'excellence et celle des bonnes pratiques. ♡